

## **Aluoch, Joyce (Kenya)**

[Original: anglais]

### **Exposé des qualifications**

Le Gouvernement kényan propose la candidature de Mme la juge Aluoch, actuellement juge de la Cour d'appel du Kenya, au siège de juge de la Cour pénale internationale lors de l'élection qui doit avoir lieu au cours de la première reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

La candidature de Mme Aluoch est présentée au titre de la Liste "A" conformément au paragraphe 3 b) i) de l'article 36 et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome.

Mme Aluoch est la doyenne des magistrates du Kenya. Après s'être distinguée pendant plus de 30 ans comme juge de première instance à la Haute Cour, elle a été nommée à la Cour d'appel en 2007.

Mme Aluoch a l'expérience du droit pénal et de la procédure pénale. Après avoir été magistrate chargée du Tribunal pour mineurs et avoir en cette qualité statué sur de nombreuses affaires impliquant des mineurs, elle a successivement été resident magistrate et senior resident magistrate chargée de la présidence des audiences pénales, juge à la Haute Cour exerçant une juridiction en première instance et en appel en matière pénale et civile et juge à la Cour d'appel exerçant une juridiction en appel des décisions rendues par la Haute Cour en matière pénale et civile.

Dans le domaine des droits de l'homme, Mme le juge Aluoch s'est toujours employée à promouvoir les droits des enfants et des femmes. Elle a été, à deux occasions, membre du Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies et également membre du Comité d'experts sur les droits de l'enfant de l'Union africaine. Dans l'exercice de ces fonctions aux échelons international et régional, elle a occupé des postes de responsabilité comme ceux de vice-présidente et de présidente respectivement de ces deux organes. L'œuvre qu'elle a accomplie au service de la cause des droits des enfants et l'expérience qu'elle a acquise dans ce domaine ont contribué à sa nomination en qualité de juge au Tribunal international pour les droits de l'enfant, au Canada.

Au plan national, Mme la juge Aluoch a joué un rôle actif dans la réforme de la législation concernant les femmes. Elle a participé à la création de la Chambre chargée du droit de la famille de la Haute Cour du Kenya. Elle préside actuellement le Groupe de travail chargé de mettre en œuvre la nouvelle Loi de 2006 relative aux infractions sexuelles. Elle a présidé les commissions judiciaires chargées de réviser les aspects de procédure du droit de la famille afin d'accélérer l'examen des affaires. Elle a également été responsable de la formation d'officiers de justice à différents instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

Mme Aluoch parle et écrit couramment l'anglais.

Le curriculum vitae de Mme la juge Aluoch est joint.

\*\*\*